

Travail social et insertion socio-professionnelle – Module 2 « Les fondamentaux de l'insertion socio-professionnelle : Accompagner les personnes dans la définition de leur projet d'insertion professionnelle et contribuer à sa mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec les acteurs de l'emploi »

Fiche technique

Secteurs

Social et Médico-social

Public

Les travailleurs sociaux impliqués dans un partenariat avec les acteurs de l'insertion professionnelle, amenés à orienter et à contribuer à la mise en œuvre de projet d'insertion professionnelle et maîtrisant les « fondamentaux » de l'insertion professionnelle.

Durée

Maximum 3 jours / 21 heures

Organisme de formation

➔ ARFIS OI IRTS REUNION

Date limite d'inscription

15/10/2021

Lieux & dates

➔ Groupe 1

SUD

Les 25 & 26 jan. 2022

+ Le 27 janvier 2022

➔ Groupe 2

EST

Les 29 & 30 mars 2022

+ Le 31 mars 2022

Interlocuteur OF

Contexte

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté vise à transformer notre modèle social, en prévenant la pauvreté dès la petite enfance d'une part et en accompagnant mieux vers l'emploi les personnes en situation de pauvreté d'autre part. L'inclusion dans l'emploi constitue en effet le premier gage de sortie de la pauvreté.

Dans une logique « d'emploi / activité d'abord », l'accompagnement et l'émancipation sociale par l'emploi est une des ambitions majeures de la stratégie pauvreté. Le renforcement de l'efficacité de l'accompagnement constitue un objectif partagé des pouvoirs publics, de l'État, des collectivités territoriales et des acteurs associatifs. Aussi, pour être en mesure d'apporter des réponses concrètes, personnalisées et adaptées aux difficultés des personnes accompagnées, le travailleur social est invité à prendre en compte la globalité de la situation de la personne et à coordonner son action avec les professionnels d'autres champs d'intervention tels que l'emploi, l'insertion professionnelle et la formation notamment.

La coordination entre les différents acteurs de l'insertion, notamment des travailleurs sociaux, constitue par ailleurs un des enjeux de la création du service public de l'insertion qui fait aujourd'hui l'objet d'une large concertation.

Il est également nécessaire d'avoir une approche non restrictive du public pouvant bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel : l'ensemble des personnes orientées vers les services sociaux et non pas exclusivement les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ou les demandeurs d'emploi.

Objectifs

➔ Savoir identifier les acteurs, les ressources et les dispositifs existants au national et au local ainsi que leur complémentarité.

Sandra DUGAND

sandra.dugand@irtsreunion.fr

**Partenariat &
cofinancement**

⇒ DGCS

- ⇒ Connaître et reconnaître les missions de ses partenaires et savoir les mobiliser.
- ⇒ Analyser les besoins, les aspirations, les potentialités et les compétences de la personne accompagnée et être en mesure de les prendre en compte.
- ⇒ Coordonner son action avec les autres partenaires Orienter vers les acteurs pertinents par rapport au projet et aux interrogations Savoir formaliser pour garantir la traçabilité et l'historique de l'accompagnement réalisé.
- ⇒ Mobiliser l'offre de services et les outils/dispositifs à disposition et orienter vers les acteurs pertinents par rapport au projet de la personne.
- ⇒ Contribuer à la mise en œuvre des actions définies conjointement avec la personne accompagnée.
- ⇒ Contribuer au développement de projets et de partenariats, notamment autour de pratiques inspirantes et d'expérimentations, dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle.

Prérequis

Pour accéder au module 2, il sera impératif d'avoir bénéficié du module 1.
Donc fournir l'attestation de formation du 1er module

Contenu